

LES TRANSFORMATIONS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR OU COMMENT CREER UNE ENTREPRISE

Regards sociologiques n°56, pp.11-33

L'Union européenne, le patronat, les élites politiques françaises, ont entrepris de transformer l'université pour en faire ce que Max Weber voyait déjà poindre en 1917, « une entreprise » dans laquelle les enseignants-chercheurs deviennent des salariés intellectuels embauchés (ou débauchés) par un président-directeur. Cette opération est d'autant plus aisée à réaliser que des mesures successives et contradictoires ont désorganisé l'université. Cette entreprise, dont les buts sont de « marchandiser » la recherche et « professionnaliser » l'enseignement, ne peut réussir qu'en « managant » au mieux son fonctionnement. Renforcer le pouvoir du « Président-Directeur » est donc indispensable si l'entreprise veut attirer les enseignants-chercheurs les plus réputés, répartir au mieux les étudiants et capter les crédits de l'Etat, de la Région et du secteur privé pour s'imposer sur des marchés très concurrentiels. Dans ces conditions les « produits-formation » d'une telle entreprise devraient être bien adaptés aux exigences du marché du travail et les « produits-connaissances » utiles aux firmes capitalistes pour la conquête des consommateurs. En somme, le capitalisme se devait de transformer les derniers travailleurs indépendants qu'étaient, encore, il y a peu, les universitaires - libres du choix de leurs recherches et de leurs enseignements, élisant leurs successeurs et leurs représentants, prenant les décisions en assemblées collégiales - en salariés enrôlés à son service.

L'idéologie en vigueur veut que les « entrepreneurs » soient considérés comme les « héros » d'aujourd'hui¹, les seuls capables de transformer une société qui serait enfermée dans ses routines. Appliquer les modèles du **management** des entreprises privées à l'Université est, dans ces conditions, un des objectifs des « réformes » en cours et la transformation du président d'université en manager un impératif de cette vision du monde. Tout se passe comme si, aujourd'hui, dans un monde soumis au principe hiérarchique, le système d'organisation du travail, relativement démocratique et peu hiérarchique, qui primait jusqu'alors dans l'Université, était devenu « une utopie » insupportable.

Jusqu'à l'entrée en application de la « **loi libertés et responsabilités des universités** » - LRU- les enseignants-chercheurs, les étudiants et les personnels techniques élaient les membres des conseils des unités de formation et de recherche qui, à leur tour, choisissaient le directeur. Ils

¹ Montlibert Ch.de, *Les agents de l'économie. Patrons, banquiers, journalistes, consultants, élus. Rivaux et complices.* Paris, Raisons d'Agir Editions, 2007.

élaient aussi leurs représentants au Conseil d'administration, au Conseil scientifique et au Conseil des études et de la pédagogie qui, à leur tour, choisissaient le président de l'Université et les vices-présidents (pour un seul mandat d'une durée relativement brève - quatre ans). Ce système était certes loin d'être parfait et souffrait d'une importante abstention des étudiants, néanmoins il permettait une expression des divers intérêts. Par ailleurs les universitaires étaient recrutés par concours organisés par des commissions composées d'universitaires élus par leurs pairs et de membres nommés par le ministre. Ces commissions, dont la composition dépendait donc largement d'élections, étaient aussi chargées aussi de gérer les carrières en procédant aux avancements. Là encore ce système connaissait de nombreuses difficultés dont, dans une situation de restriction des postes vacants, celle de biaiser les recrutements en faveur des candidats locaux, mais, néanmoins, permettait à la communauté universitaire de contrôler sa « reproduction ».

Les mesures récemment mises en place, sans supprimer complètement le système électif, visent à restreindre l'autonomie universitaire de deux façons. Premièrement elles réduisent la collégialité: en augmentant les pouvoirs des présidents d'université, en allongeant la durée de leur mandat et en autorisant leur rééligibilité; en permettant à des non-universitaires de se porter candidat; en introduisant, en plus grand nombre que ce n'était le cas jusqu'alors, des représentants des entreprises dans les conseils d'administration qui, à terme, pourraient être autorisés à participer à l'élection du président; en restreignant le nombre de représentants des enseignants chercheurs (ce qui fait du conseil d'administration plus un cabinet de réflexion qu'une chambre de débats entre les représentants de tous les parties de l'université); en donnant mission au président d'élaborer une politique générale ce qui réduit l'étendue des attributions du conseil d'administration. Deuxièmement elles renforcent la domination hiérarchique: en développant des avantages particuliers pour les directeurs d'unités d'enseignement et de centres de recherche, (par exemple une voie d'avancement réservée aux seuls directeurs); en leur attribuant des primes particulières; en soumettant la carrière des enseignants chercheurs aux évaluations du président; en permettant à celui-ci de définir et d'appliquer une politique des « ressources humaines » qui lui permet d'embaucher (et de débaucher) des enseignants en dehors du cadre statutaire général; en lui donnant la possibilité d'influer sur la part variable du salaire (primes); en l'autorisant, in fine, à intervenir dans les procédures de recrutement.

Pour les lecteurs peu familiers du système universitaire, il faut préciser que l'élection y est une tradition. Aux débuts du XIII^e siècle, à Paris, la lutte entre les représentants de l'Eglise et les maîtres fut particulièrement vive: l'université naissante était sous l'autorité d'un représentant de l'évêque et s'opposait sans cesse à lui. « *On conçoit sans peine, écrivait Emile Durkheim², avec quelle impatience ils supportaient cette intervention d'un personnage qui n'était pas des leurs et qui n'avait pas pour lui l'autorité de la compétence.* » Ailleurs, à Oxford, à Bologne, par exemple, les universitaires se dressent contre le représentant du pouvoir politique pour affirmer leur indépendance³. Ils firent tout pour faire reculer l'autorité diocésaine, royale ou communale et y réussirent. Dès 1215, le code élaboré par Robert de Courçon reconnaissait à la société des maîtres le droit de légiférer pour tout ce qui concernait « sa vie intérieure » : la société des maîtres acquit le droit de choisir un chef et, pour empêcher qu'il n'abuse de son pouvoir, conçut de limiter la durée de son mandat. Reste que cette autonomie fut, plusieurs fois, remise en cause: à l'époque moderne le pouvoir politique n'hésite pas à fixer avec minutie les durées des études, les modalités des examens, le contenu même des enseignements, l'organisation des élections. « *Le recours à l'élection fut partout supprimé ou étroitement contrôlé et les officiers du prince purent compter sur la docilité des autorités universitaires réduites à une étroite oligarchie de professeurs ou de principaux de collèges.* »⁴ Du XVI^e au XVIII^e siècle les réformes imposées

²Durkheim E., *L'évolution pédagogique en France. Des origines à la Renaissance*, Paris, librairie Félix Alcan, 1938, préface de Maurice Halbwachs, 221 p.

³ Le Goff J., *Les intellectuels au moyen âge*, Paris, le Seuil, 1957.

⁴ Charle Ch., Verger J., *Histoire des universités*, Paris, PUF, 1994.

par le prince furent nombreuses: toutes s'efforçaient « d'affermir le contrôle des Etats au dépens des anciens privilèges d'autonomie. » Au XIXe siècle, en France, les régimes autoritaires de la Monarchie de Juillet puis du Second Empire n'hésitèrent pas, d'ailleurs, à révoquer des professeurs, dont Michelet et Quinet. La lutte des universités pour défendre leur autonomie est donc ancienne et toujours à recommencer comme le montre, on ne peut mieux, la mobilisation sociale des chercheurs et enseignants-chercheur de 2009, pour exiger le retrait des réformes, suscitées par des instances comme la « Table ronde des industriels européens » ou l'OCDE⁵, organisées par la *Commission européenne* et imposées par le gouvernement ou celle de 2019 -2020 contre la *loi de Programmation pluri annuelle de la recherche -LPPR*.

Dès 2000, par exemple, dans un rapport intitulé « *Knowledge management and the learning society* », les experts de l'OCDE critiquaient ouvertement les systèmes universitaires « peu flexibles », « peu efficaces », « trop lents à s'adapter aux changements », presque inertes en matière de transfert et de mise en pratiques des connaissances acquises. Les sources des résistances au changement provenaient, à leurs yeux, des systèmes de fonctionnement organisés autour de directions collégiales, de recherche de consensus et d'affirmation de valeurs universalistes. Il faudrait, disaient-ils, transformer le fonctionnement des universités par la création d'équipes de direction travaillant à réaliser « des plans stratégiques » (le management par objectifs) en développant une « culture d'entreprise », en remplaçant le système électif par un système hiérarchique. Dans cette perspective la réorganisation du fonctionnement des universités, qui doit nécessairement accompagner l'augmentation de la productivité universitaire, passe donc par un accroissement des pouvoirs du président de l'Université qui devient un petit « entrepreneur ».

En 2019-2020 c'en est fini du système actuel basé sur une (relative) égalité de condition et l'élection aux tâches de responsabilité et d'évaluation. Dans ces conditions 157 revues, regroupées dans un Parlement des revues vont soutenir la motion de protestation contre la « *loi de Programmation pluri annuelle de la recherche* » qui « *modifie profondément les institutions de la recherche et de l'enseignement supérieur dans le sens d'une plus grande subordination de celle-ci et de ses instances au pouvoir politique en la dépouillant de son indépendance* » Ces revues en lutte réclament de « *dégager la recherche et l'enseignement supérieur des pièges délétères de l'hyper compétition à laquelle les condamne l'actuelle loi.* »

Il est vrai que, dans un monde où la domination sociale se manifeste dans la hiérarchisation des titres et des fonctions, où la division de travail n'est jamais pensée en dehors d'un système de commandement, où toute l'organisation capitaliste repose sur un despotisme patronal – que les directions d'entreprise acceptent, difficilement certes, de négocier des salaires et des primes mais n'acceptent jamais de négocier la distribution de l'autorité, le montre bien - l'autonomie universitaire est une aberration qui doit disparaître!

Des préconisations européennes aux lois promulguées en France

De fait derrière les lois de réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche il y a l'*Union européenne* et les préconisations de la *Commission*. Les ministres de l'éducation rassemblés à Bologne le 18 et 19 juin 1999, puis à Prague le 7 juin 2003 et à Berlin le 18 et 19 septembre 2003 s'efforceront de faire en sorte que les recommandations de la *Commission européenne* deviennent réalité pour chaque pays de l'*Union* comme le prescrit le traité le **Traité de Maastricht** de 1992 qui reconnaissait officiellement la compétence de l'U.E en matière éducative. Les chefs d'État et de gouvernement décident quant à eux de réorganiser l'enseignement supérieur et la recherche au **Conseil européen de Lisbonne** le 24 mars 2000. Ce Conseil européen constatait que l'Union européenne se trouvait face à « *un formidable bouleversement induit par la mondialisation et par les défis inhérents à une nouvelle économie fondée sur la connaissance* » et en appelait à « *un programme ambitieux en vue*

⁵ Montlibert Ch.de, *Savoir à vendre. L'enseignement supérieur et la recherche en danger*, Paris, Raisons d'agir, 2004.

de moderniser les systèmes de sécurité sociale et d'éducation » devant être atteint au plus tard en 2010. Cette ambition a du reste été précisée aux **Conseils européens de Stockholm** (2001) puis de **Barcelone** (2002), précisée à la **Conférence ministérielle de Budapest-Vienne de 2010** et, en 2017, dans « *Une nouvelle stratégie en faveur de l'enseignement supérieur* ». Elle a été dotée de financements dont le dernier est *Horizon 2020* du 7^e programme européen.

Les textes qui sont issus de ces conseils énoncent les objectifs à atteindre : « *faire correspondre le développement des compétences dans l'enseignement supérieur aux besoins du marché du travail; rendre l'enseignement supérieur accessible au plus grand nombre et plus ouvert et en accroître la dimension d'intégration sociale; renforcer la capacité d'innovation de l'enseignement supérieur; améliorer l'efficacité et l'efficience de l'enseignement supérieur* ».

Les préconisations de l'Union européenne sont justifiées par une activité discursive intense qui, de rapports en recommandations et déclarations, développe une image de l'université moderne qui relègue l'université d'antan dans un passé archaïque. Les discours en faveur de la « modernisation » des universités, (mais aussi de l'univers de la santé, du travail social, de la culture de l'information), fonctionnent selon une double logique: en même temps qu'ils articulent des constats et des déductions, ils laissent advenir des formes plus émotionnelles utilisant des jugements de valeur hérités des plus anciennes représentations. Avec ces termes, sans cesse repris par les médias dominants, les fétiches de la culture entrepreneuriale pénètrent plus avant dans les représentations du monde social. Tout laisse penser que l'on est ici dans un univers de croyance résistant à toute épreuve de réalité grâce à une réinterprétation permanente qui trouve son principe de réalisation au fait qu'elle est enracinée « *dans un sens commun économique lié aux structures sociales et aux structures cognitives propres à cet ordre* » comme le disait Pierre Bourdieu.

En effet les mots n'auraient sans doute pas tant de conséquences s'ils ne prenaient appui sur un ensemble de représentations diffusées par des agents du champ économique, politique et médiatique qui, à force de discréditer le champ universitaire, renforcent la crédibilité de tout changement programmé. Rien ne montre mieux ce discrédit que le tableau des antonymes des vocables utilisés par les critiques auquel j'ai ajouté, en recherchant les synonymes des couples d'opposition ainsi créés, le champ lexical mis en branle. C'est dire que s'esquisse une dimension imaginaire favorisée par une polysémie qui se soucie moins d'articulation logique des signifiés que d'associations d'idées et de rapprochement notionnel.

Université d'antan	Université moderne
Bureaucratique, immobilisme, Repliement, routine, soviétique, Ingouvernable, anti moderne, Condamnée à la mort lente, Peuplée de dinosaures académiques	Goût du risque, dynamique, En mouvement, ouverture, Goût de la nouveauté, Apte à la concurrence, au conflit, Initiative, Autonomie
Infériorité, obéissance, servitude, Sujétion, plier, fléchir, faiblesse, Amollissement, fragilité, impuissance	Prééminence efficacité, suprématie, Action, force, puissance, domination virilité
Obscure, rebutante, Sombre, éteinte.	Rayonnante, attachante, Éclatante, radieuse

Forts de ces représentations puisées dans les œuvres d'économistes néolibéraux, les responsables de l'Union européenne pouvaient s'engager dans la réalisation de « l'économie de la connaissance » et recommander

le regroupement d'établissements universitaires pour atteindre la masse critique qui stimulerait la production de nouvelles connaissances;

la diversification et la hiérarchisation des établissements qui permettrait de créer des pôles d'excellence rivalisant avec les universités étatsuniennes et asiatiques et des universités d'enseignement de masse ;

le remplacement des savoirs par l'acquisition de compétences définies à partir des activités professionnelles ;

la transformation des pédagogies (méthodes actives pour l'apprentissage des compétences, technologies de l'information et de la communication pour l'acquisition au moindre coût des savoirs) ;

l'orientation-sélection au mérite des étudiant.e.s ;

l'autonomisation des établissements et la managérialisation de leur organisation autour d'une direction aux pouvoirs renforcés ;

la flexibilité et la mobilité des enseignants et chercheurs.

la création d'indicateurs objectivables pour mesurer les performances ;

la commercialisation de la recherche et des brevets ;

le développement d'un secteur privé et la mise en place de systèmes de collecte de fonds privés ;

Progressivement les ministres de l'éducation et de l'enseignement supérieur vont se laisser convaincre par cette manière de voir le monde et les gouvernements des différents États européens prendre des décisions pour que les recommandations de l'Union européenne deviennent réalité en tenant compte des spécificités des histoires nationales.

La situation française

En France, comme l'a bien montré Christophe Charle⁶, les réformes de l'université commencent bien avant que ne soient formulés les avis des instances internationales. Les pressions des gouvernements de droite et de gauche défaisant chacun à leur tour les transformations proposées par les précédents, les stratégies personnelles des ministres, les manœuvres constantes des écoles pour maintenir leurs spécificités tout en profitant des avantages offerts par les nouvelles lois etc. ont joué leur rôle.

Il y a eu en effet bien des réformes ou des tentatives de réformes avant les lois qui appliquent à la situation française les préconisations de l'Union européenne. Après les manifestations étudiantes de 1968 il devenait urgent de résoudre plusieurs problèmes que connaissait l'université. Un problème organisationnel d'abord puisqu'existe un système binaire créé par la Troisième République qui sépare la recherche, réalisée essentiellement par le CNRS, de l'enseignement supérieur. Celui-ci étant à son tour divisé entre les universités et les écoles qui, elles mêmes dépendent soit du secteur privé soit de ministères différents. Deuxièmement un problème récurrent de sous financement dont témoignent certes l'état des bâtiments et des équipements avant 1970-1980 mais surtout le « sous encadrement » mesuré par le rapport du nombre d'enseignants au nombre d'étudiants. Ensuite une hiérarchisation des filières et des instituts qui

⁶ Charle Ch., *Elites politiques et enseignement supérieur, sociologie historique d'un divorce et d'un échec (1968-2011)*, in Colantonio L., Fayolle C., *Genre et utopie*, Vincennes, Presses universitaires de Vincennes, 2014.

contribue à une répartition très inégalitaire de la pénurie de moyens⁷. Enfin des structures administratives inadaptées.

Ces problèmes sont amplifiés par une hausse très rapide du nombre d'étudiants⁸. Par ailleurs la population étudiante s'est féminisée (sachant que les Lettres sont très féminisées alors que les Sciences sont très masculines) et diversifiée (salarié.e.s en formation continue, chômeurs chômeuses, retraité.e.s, étudiant.e.s salarié.e.s, etc.). Ces bouleversements ont fait entrer dans l'enseignement supérieur un grand nombre de jeunes issus des classes populaires – ce qui posent des problèmes pédagogiques particuliers. Face à ces problèmes « les élites au pouvoir » ont le plus souvent conçus leurs plans comme « soit des démarcages de politiques inspirées de modèles étrangers (américain, anglais, allemand pour l'essentiel), soit à la remorque des préconisations d'organismes internationaux (OCDE, UNESCO, Commission européenne) ou de think tanks, soit des réponses en retard sur les évolutions à des pressions sociales de plus en plus fortes. ».

Dans ces conditions le système a été, le plus souvent, plus désorganisé que réorganisé jusqu'aux quatre grandes lois qui allaient transformer de fond en comble l'enseignement supérieur et la recherche. soit la « **loi libertés et responsabilités des universités** » (LRU), à l'initiative de la ministre Valérie Pécresse, promulguée en 2007, la « **loi relative à l'enseignement supérieur et la recherche** » à l'initiative de la ministre Geneviève Fioraso promulguée en 2012, la « **loi de Programmation pluri annuelle de la recherche** » (LPPR) à l'initiative de la ministre Frédérique Vidal votée en Novembre 2020 ; Elles sont complétées par différentes mesures dont l'organisation d'une orientation/sélection des lycéens, lycéennes, gérée par la plate forme « *Parcours Sup* », prévue par la « **loi relative à l'orientation et la réussite des étudiants** » de 2018 à l'initiative du ministre Jean Michel Blanquer. Dès lors il est devenu possible d'évacuer les universitaires des conseils d'administration ; d'introduire, masquée par le mot d'orientation, la sélection ; de limiter les libertés académiques du choix des pédagogies, des savoirs, des méthodes ; de soumettre le choix des enseignants chercheurs comme les choix de leur trajectoire de carrière aux volontés d'un chef d'établissement lui-même soumis aux prescrits des instances administratives de pilotage; de spécialiser les établissements et de les hiérarchiser ; de pratiquer le classement permanent des établissements, des filières, des enseignant.e.s–chercheurs et des étudiant.e.s à partir de critères d'évaluation quantifiables par des instances diverses, dont le *Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur*, une « *autorité administrative indépendante* », (HCERES) ; de remplacer le statut de fonctionnaire par celui de contractuel ; et enfin de diminuer le coût de l'enseignement supérieur pour l'Etat.

En somme le modèle de « *l'entreprise capitaliste d'Etat* » dans laquelle « *la dépendance [de l'assistant] à l'égard du directeur de l'institut est la même que celle d'un employé d'usine à l'égard du patron* » que Max Weber apercevait, en 1917, comme devenir probable de l'université allemande est devenu l'horizon indépassable des universités européennes de 2020 soumises au régime de la **concurrence** pour attirer des fonds d'Etat, des subventions des Régions, des financements privés, des étudiants et étudiantes français.e.s et étranger.e.s qualifié.e.s, des professeur.e.s à la réputation internationale.

⁷ Leroy M., *Universités : enquête sur le grand chambardement*, Paris, Editions Autrement-Frontières, 2011.

⁸ Charle Ch. rappelle qu' « *on dénombrait en 1902, 30 370 étudiants, 81 218 en 1935, 213 100 en 1959-1960 (+ 162% en 24 ans). C'est alors que la croissance s'emballe : doublement en moins de 10 ans (plus de 400 000 étudiants à la veille de 1968), quadruplement en moins de vingt ans (837 776 étudiants en 1977-1978), plus que doublement depuis (1,4 million en 1989-1990, plus de 2 millions aujourd'hui.* » Depuis la rédaction de cette étude le nombre d'étudiants a encore augmenté pour atteindre 2, 8 millions en 2019-2020.

Le président d'université clé de voute d'une réforme à trois temps

Managérialisation, Marchandisation et Professionnalisation sont les trois fonctions assignées à l'université d'aujourd'hui que le président directeur doit gérer sous le regard constant des *instances internationales et nationales d'évaluation et de classement*. Parce que le premier des objectifs des réformes est budgétaire et vise à réduire le coût de l'enseignement supérieur, il nécessite de renforcer les pouvoirs du président pour lui permettre de gérer son université comme n'importe quel entrepreneur le ferait de son entreprise, d'y imposer en quelque sorte une « culture » du **management**, en utilisant toutes les ressources des logiciels de gestion comptable. Dans ces conditions les universitaires se trouvent confrontés à des injonctions « d'efficacité » accrue, de « mutualisation des ressources » et « d'économie d'échelle ». Cette politique malthusienne a obligatoirement des effets sur la reproduction du corps : le nombre d'enseignants du supérieur titulaires, une fois les réformes appliquées, devrait assez rapidement se stabiliser si ce n'est décroître. Sachant combien sont difficiles les conditions d'existence des doctorants-vacataires – petits boulots, vacances, absence de droits sociaux, absence de moyens de recherche – on peut aisément imaginer la démoralisation et la démobilitation qui s'ensuivront. Cette volonté « d'optimiser la gestion des ressources humaines » a aussi des conséquences qualitatives : la restructuration des charges de travail au profit des activités d'encadrement pédagogique (tutorat en ligne, gestion des cursus étudiant individualisés, investissement dans les technologies de l'information et de la communication), auxquelles s'ajoutent les tâches bureaucratiques qu'implique le contrôle hiérarchique, ne peut se faire qu'au détriment des activités de recherche⁹. Que chaque unité de recherche et d'enseignement soit sans cesse amené à contrôler ses dépenses et à « vendre » ses services aux autres unités qui composent l'université conduit à des décisions qui restreignent des activités scientifiques et pédagogiques dont la valeur marchande est difficilement mesurable..

Cette concentration des pouvoirs de « business management » entre les mains d'un président chargé d'imposer une rationalité comptable permet de gérer (et de masquer) une situation de paupérisation de l'enseignement supérieur universitaire et de la recherche qui dure depuis plusieurs décades alors que les crédits d'Etat sont affectés en priorité aux « écoles du pouvoir » et surtout aux entreprises privées avec le financement des pôles de compétitivité et du crédit impôt- recherche.

Mais ce pouvoir de management lui impose aussi d'élaborer, pour atteindre ses objectifs de réduction des coûts et d'augmentation de la visibilité, une politique de gestion des ressources humaines adossée, là encore, à toutes les techniques utilisées dans les entreprises dont la définition d'objectifs et l'évaluation sont l'alpha et l'oméga. L'instrumentalisation de la science exige en effet que les investissements soient rapidement transformés en découvertes qui profitent aux entreprises et engendrent une augmentation du profit économique (gagner de nouvelles parts de marché) ou politique (plaire au plus grand nombre pour avoir commandité des recherches « utiles »); dans ces conditions on comprend qu'il faille, pour que s'installe la « culture d'entreprise » (comme le veut la **loi organique relative aux lois de Finance (LOLF)** et ses outils de comptabilité analytique), contrôler les orientations de la recherche, en amont, par une définition des objectifs thématiques (ce dont l'*Agence Nationale de la Recherche* est chargée) et en aval par une évaluation « scientométrique » (ce dont l'*Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur* était chargée depuis 2006 et ce dont est chargé maintenant le *Haut Conseil d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur –HCERES*, qui l'a remplacée. Dans les sciences dites « dures » où les mécanismes de rapprochement des intérêts de l'économie sont plus

⁹ Soulié Ch, Millet M., Faure S., « Rationalisation, bureaucratisation et mise en cause de l'ethos académique », *Regards Sociologiques*, 2006, n° 41, pp. 107-140.

avancés¹⁰, cette logique managériale entraîne une réorientation des thématiques et une diminution des évaluations proprement scientifiques au profit de critères liés à la valorisation commerciale ou politique des résultats¹¹. L'évaluation, copiée sur celle mise en place dans le cadre du management par objectif (nombre de contrats obtenus, nombre de brevets déposés, « impact » des communications...), se répercute sur les démarches et les méthodes dont on sait qu'elles sont indissociables des thématiques et des résultats¹². D'autant plus d'ailleurs que les enseignants dépendront, maintenant, des présidents d'université dans leur recrutement, dans la répartition de leurs charges de travail (modulation des services) et dans leur avancement. Les universitaires de « travailleurs indépendants » qu'ils étaient se transforment en salariés d'une organisation dont le président devient le PDG. On passe ainsi d'une société universitaire d'investissements illimités (comme le montre le fait que l'université, sans moyens supplémentaires, ait su faire face, vaille que vaille, à l'augmentation des effectifs étudiants) à une société de responsabilité limitée

La **marchandisation** domine aussi ces réformes. Et ses exigences font partie de « la feuille de route » des présidents d'université. Comme l'enseignement supérieur souffre d'un manque de financement, le secteur privé est invité à y investir en échange de contre parties en matière de contrôle des orientations de la formation et de la recherche et de dépôt de brevets. Dans ces conditions les universités sont dans l'obligation d'aller à la recherche de contrats donc de développer des services de « fun raisin » (démarchage de financements), de pratiquer la comparaison et l'évaluation externe du « benchmarking », de recruter des chercheurs contractuels, de piloter la recherche par les préoccupations, en aval, du développement de produits (jusqu'à

¹⁰ Certaines universités ont déjà transformé des centres de recherches en sociétés privées avec actionnariat, d'autres ont créé des « incubateurs d'entreprise », ont développé des fonctions de « managers » de recherche ou/et participent activement au développement des « pôles de compétitivité ».

¹¹ Lamy E., Shinn T., « L'autonomie scientifique face à la mercantilisation. Formes d'engagement entrepreneurial des chercheurs en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2006, n° 164, pp.23-49.

¹² Le discours néolibéral a fait de la « transparence » son fétiche. D'une part, pour se prémunir des « risques inconsidérés », l'évaluation de l'efficacité des sociétés de placement et gestion de fonds et l'élaboration des systèmes de notation des sociétés de courtage sont apparues comme indispensables, d'autre part, pour que les équilibres entre l'offre et la demande s'établissent, (selon la sacro-sainte loi du marché), il faut bien que chaque partie possède toute l'information. Ainsi, de proche en proche, s'est élaboré une sorte de modèle qui s'est généralisé et conduit à réclamer la mise en place d'instruments pour mener, dans les centres de recherche universitaire, une politique d'évaluation dont on peut énoncer comme suit la théorie. Il s'agit de substituer à une évaluation de la qualité des produits (diplômes, recherches publiées) une évaluation de la qualité des producteurs (accréditation et palmarès) ce qui implique que se créent des agences d'évaluation qui ne soient pas nationales mais transnationales et surtout indépendantes toutes institutions d'enseignement supérieur. L'évaluation peut dès lors être rapportée aux normes d'assurance qualité de type ISO 9000 (« International Organization for Standardization ») supposées utiles pour l'étudiant et le futur employeur de cet étudiant pour guider leurs choix sur le « marché de la formation » ; elle nécessite aussi des accréditations d'établissements et de programmes qui certifient la conformité à un « référentiel » reconnu par la puissance publique, les employeurs, les experts, les associations de « prestataires de services » d'enseignement supérieur, soucieux de préserver leur « image de marque ». Mais cette pratique n'a d'intérêt qu'autant qu'elle est soutenue par des classements et palmarès qui sont censés susciter une concurrence entre établissements, donc leur incessante amélioration. Cohérente avec cette doctrine - et sur le modèle des écoles de management qui pratiquent toutes la certification - le communiqué de Prague des ministres de l'enseignement supérieur européen a appelé à la mise en place d'un réseau européen d'évaluation de la qualité (ENQA, European Network of Quality Assurance) créé en 2000 ; la commission européenne a élaboré en 2004 une proposition qui, en laissant la liberté de choix aux établissements, recommande de dresser une liste de normes « utilisées comme points de référence (benchmarks) » ; le communiqué de Bergen, en 2005, a mis en place un registre européen d'agences chargées de la garantie de la qualité des enseignements universitaires qui a été complété par le communiqué de Londres en 2007.

évoquer la vente de symboles universitaires comme des marques¹³), de commercialiser des brevets. Ensuite de nombreux groupes capitalistes voudraient faire de l'enseignement supérieur et de la recherche un grand marché : les entreprises de matériel informatique et de téléphonie sont intéressées par la mise en place des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication), les éditeurs de livres et de logiciels sont intéressés par le système de « crédits » (lié au LMD) dont certains pourraient être acquis avec des CD-ROM (d'où les réorganisations et fusions dans ces secteurs). Cette marchandisation du savoir est déjà à l'œuvre : il suffit de citer l'accord qui existe, en France, entre Microsoft et l'Éducation Nationale, le fonctionnement d'Edufrance spécialisée dans la vente de cursus et de maîtrises d'œuvre, la volonté du CNED de créer un Groupement d'Intérêt Public pour commercialiser les activités éducatives, la mise en place des SAIC (Service d'activité industrielle et commerciale) dans les universités, la vente en ligne de programmes de formation, les millions d'euros consacrés par le Ministère au financement d'entreprises de multimédia éducatif, le soutien aux groupements d'intérêt économique créé par des éditeurs soucieux d'e-Learning. Des entreprises étatsuniennes ne sont pas en reste et souhaitent au plus vite se servir des accords internationaux sur la vente de services de l'Organisation Mondiale du Commerce(OMC) pour commercialiser des « *Massive Online Open Course* » (MOOC)¹⁴. Dans ces conditions les sollicitations des présidents d'université par ces sociétés commerciales risquent d'être pressantes.

Comme cette marchandisation du savoir, qui pourrait très vite affecter les activités d'enseignement comme en témoigne l'insistance mise sur l'individualisation des coûts de l'enseignement supérieur, touche pour le moment surtout la recherche en facilitant l'importation, dans la production des connaissances, de normes et de modèles qui accélèrent sa soumission aux intérêts privés et l'abandon d'objectifs de « bien commun », il ne faut pas s'étonner que la crise de confiance dans la science s'accroisse d'autant plus. Seul, on le comprend, un président aux pouvoirs accrus peut mener à bien une telle transformation qui réduit à néant un des rares espaces institutionnels qui ne fonctionnait pas encore sur le modèle d'une direction hiérarchique chargée d'enrôler la science au service des intérêts immédiats des puissances économiques et politiques.

La **professionnalisation et l'imposition de « l'esprit d'entreprise »**, enfin, ne peuvent elles aussi s'institutionnaliser et devenir routinières qu'avec la transformation du président en chef d'entreprise. L'objectif, en effet, est d'abord de « professionnaliser », soit de rapprocher la formation des « besoins des entreprises »¹⁵ pour résoudre les problèmes d'emplois et d'adaptation à l'emploi¹⁶. Les savoirs disciplinaires sont directement visés et doivent céder la place à des formations générales et pluridisciplinaires¹⁷. Le président qui veille d'autant plus à l'atteinte de cet objectif que l'employabilité est devenue un critère du financement de l'université est amené ainsi à pousser les enseignants-chercheurs à réduire, d'eux-mêmes, l'étendue de leur propre discipline¹⁸.

¹³ *Les Echos*. 09/06/2009.

¹⁴ Vinokur A. La normalisation de l'université in Frydman B., Van Waeyenberge A.,(dir.) *Gouverner par des standards et des indicateurs ; de Hume aux rankings*, Bruxelles, Bruylant, 2014, pp. 235-262

¹⁵ Montlibert Ch.de, Education des adultes et sociologie : Marcel Lesne et l'Analyse des besoins en formation, *Education permanente*, 2014, n° 199.

¹⁶ Une telle croyance est illusoire dans un monde où l'économie est sous la dépendance de la financiarisation, où le capitalisme détruit sans cesse les sources anciennes de profit pour en conquérir de nouvelles, où les technologies se transforment rapidement, où les modes d'organisation du travail sont sans cesse modifiés pour maintenir une domination sur les salariés.

¹⁷ Borja S., avec Naegel D., Bastien Cl., Cretin A. et Rick O., « Misère de la sociologie ; analyse de l'un des fossoyeurs de la sociologie : le LMD. », *Regards sociologiques*, 2006, n° 31.

¹⁸ Croire qu'il suffira de « professionnaliser » soit de rapprocher la formation des « besoins des entreprises » pour résoudre les problèmes d'emplois et d'adaptation à l'emploi est une illusion techniciste et un leurre idéologique. Une illusion dans un monde où l'économie est sous la dépendance de la financiarisation, où le capitalisme détruit sans cesse les sources anciennes de profit pour en conquérir de nouvelles, où

Dans cette perspective tout doit être centré sur l'acquisition de *compétences* sachant que celles –ci sont définies comme des capacités, une sorte de « savoir-être », mobilisant des « savoirs » et des « savoir-faire », pour réaliser une action avec efficacité et qualité¹⁹.

Mais il lui faut aussi impulser une sorte d'« esprit de marketing » qui amène chaque unité d'enseignement à créer et à promouvoir ses propres emplois en se soumettant aux logiques utilitaristes. aujourd'hui les unités d'enseignement et de recherche qui auront les plus beaux scores de réussite seront celles qui sauront former des sociologues-consultants capables de détecter chez les salariés les résistances au management et de leur faire accepter les contraintes inexorables de l'économie de marché. Ainsi « l'esprit » de la formation peut être subordonné aux volontés des fractions sociales dominantes. L'ambition de formatage idéologique domine et impose l'idée, centrale dans toutes les conceptions néolibérales, que l'individu est le meilleur juge de ses investissements. Considéré comme un acteur rationnel, l'étudiant devrait, en effet, se comporter comme l'entrepreneur de sa formation et adopter un « esprit d'entreprise » qui remplace volontiers les qualifications certifiées par un diplôme pris en compte dans les conventions collectives au profit de compétences définies par les entreprises. Cette exigence s'impose d'autant plus d'ailleurs que le marché étatique de l'emploi se restreint concomitamment à la diminution de l'aire d'intervention de l'Etat social.

Le développement d'un enseignement supérieur court (3ans), qui existait dans les IUT, a pris progressivement sa part dans l'université. Les licences professionnelles cherchent à développer des compétences « efficaces ». Alors qu'elles ont été souvent décriées pour leur « manque du sens des réalités » les sciences sociales se montrent souvent en pointe dans les créations. Ainsi à l'université de Strasbourg la licence professionnelle « *développement de projet de territoire* » forme des « chargés de mission ville et développement durable » en permettant d'acquérir des compétences pour comprendre les conflits d'usage, maîtriser les outils de sciences sociales, mener des médiations, conduire des actions de mise en œuvre, de diagnostic, de développement... ; à l'université de Bordeaux la licence professionnelle « *intervention sociale, accompagnement social : emploi, formation-insertion* » forme des chargés d'intervention dans les domaines de l'emploi et de la formation ; à l'université de Reims la licence professionnelle « *intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle* » apprend à identifier les besoins, à intervenir et opérer une médiation, à s'adapter à des publics variés, à établir un dialogue etc. ; à l'université de Paris 13 une licence professionnelle forme aux « *métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socio-culturelle* » alors qu'une autre forme à « *l'ingénierie des services d'aide à domicile* ».

En somme les réformes sont soutenues par une volonté de mener une véritable « guerre symbolique »²⁰ contre un système qui, explicitement, favorise le développement d'un esprit critique et, implicitement, renforce un habitus souvent opposé à celui qu'exigent les entreprises. Pour le dire autrement les finalités de la formation sont de moins en moins celles de l'univers éducatif et culturel et de plus en plus celles du monde de l'entreprise et de l'économie capitaliste ce qui nécessite une orientation très taylorienne des lycéens pour que le « bon étudiant soit à la bonne place ».

les technologies se transforment rapidement, où les modes d'organisation du travail sont sans cesse modifiés pour maintenir une domination sur les salariés. Seule une formation générale de haut niveau peut véritablement armer les salariés face aux imprévus du marché mais ce n'est que très partiellement l'objectif de ces réformes qui visent surtout à subordonner « l'esprit » de la formation aux volontés des fractions sociales dominantes et maintenir l'état actuel des structures sociales ; l'ambition de formatage idéologique domine.

¹⁹ la trilogie *savoir-être, savoir-faire et savoir* était centrale dans les catégories utilisées vers 1965 par les formateurs du CUCES et par le directeur Bertrand Schwartz. Laot F., *La formation des Adultes. Histoire d'une utopie en Actes. Le complexe de Nancy*, Paris, L'Harmattan, 1999, 415 p.

²⁰ Cette guerre symbolique a sans doute commencé par une offensive menée dans la presse, en 1998, contre un professeur au Collège de France, Pierre Bourdieu.

Les fonctions de la plate forme d'orientation Parcours Sup: sélection sociale et division du travail

Parce que le principe de ces réformes est de faire en sorte que la fiction néolibérale, qui ne connaît que des individus qui veulent maximiser leur intérêt, devienne la réalité du monde, les étudiants sont censés composer eux-mêmes leur parcours de formation grâce à un système d'information transparent sur le « rapport qualité-difficultés » de chaque offre universitaire. En croyant réaliser au mieux leurs potentialités, ils sont ainsi ajustés à la division sociale du travail en fonction de leur trajectoire sociale. Cette dynamique est en correspondance avec la différenciation/polarisation croissante des établissements d'enseignement supérieur : les plus dotées en « capital » de toutes sortes (budget, bâtiments, nombre de professeurs, renommée des enseignants, bibliothèques, prestige...) ont en effet plus de probabilités de réaliser des investissements rentables et d'occuper des positions dominantes en devenant des « pôles d'excellence ». Dans ces conditions, les « grandes écoles » et quelques filières d'universités ont toutes les chances de former aux fonctions de « l'international » et aux fonctions dominantes de l'espace national, alors les autres universités forment les cadres polyvalents subordonnés aux premiers. Les étudiants les plus démunis restent plus souvent que les autres dans les universités de proximité spécialisées dans un enseignement de masse alors que les femmes, surtout si elles sont issues des classes populaires ou des fractions subordonnées des classes moyennes, fréquentent majoritairement les sections STS, les filières médico-sociales, les études de lettres et de sciences humaines. L'inégale répartition des étudiants en fonction de leur origine sociale²¹ est un procès qui structure l'enseignement supérieur. En somme la sélection sociale, nécessaire à la division du travail, se trouve renforcée.

Plutôt que de laisser faire des mécanismes sociaux les plus divers (goûts personnels, accessibilité des établissements, interactions, etc.) qui, opérant une sélection sociale à grande échelle, laissent toujours une part à l'incertitude, les algorithmes de la plate forme d'orientation « Parcours Sup » mise en place en 2017 imposent une rationalisation de la répartition des lycéens dans l'enseignement supérieur. Sachant que le collège et le lycée ont, depuis longtemps déjà, contribué à écarter, vers les BEP et les CAP au mieux, vers la précarité des « boulots » au pire, une partie de la population scolaire issue des classes populaire, « Parcours sup », en répartissant la population restante, dissipe l'illusion qui permettait de prendre la massification de l'enseignement supérieur pour une démocratisation. Le tour de magie sociale n'est plus nécessaire, des algorithmes le remplacent. C'est, d'abord, une opération de *rationalisation de la répartition* : on ajuste la demande à une offre définie par le nombre de places et par les compétences exigées par la discipline (telles que les définit le « Répertoire national des certifications professionnelles », RNCP). Dans ces conditions Parcours sup engendre un monde de concurrence: familles et élèves doivent apprendre à « se vendre » en accumulant « les meilleures » notes obtenues dans un établissement bien coté, accompagnées d'expériences linguistiques, sportives et culturelles distinguées, pour dépasser les concurrent.e.s. Concomitamment il suscite aussi une concurrence entre les établissements d'enseignement supérieur pour attirer ou capturer les éléments les mieux classés. Le rêve « d'un entrepreneuriat universitaire » trouve ainsi à se réaliser²². La concentration des uns dans

²¹ en 2002-2003, en France, les conditions d'âge étant sensiblement égales, les enfants de cadres supérieurs et de professions libérales représentaient 49,6 % des étudiants en classes préparatoire aux grandes écoles, 45,1 % des étudiants de médecine, 37,4 % en droit, 35,4 % en sciences, 29,9 % en économie, 27,4 % en lettres, 26,4 % en IUT, et seulement 13,7 % des étudiants des sections de techniciens supérieurs, alors que les étudiants enfants d'ouvriers représentaient 5 % des élèves de classes préparatoire, 5 % en médecine, 9,1 % en droit, 10,6 % en sciences, 12,4 % en économie, 11,1 % en lettres, 16 % en IUT et 20 % en STS

²² Les souhaits de la Banque mondiale qui, dès 1994, effrayée par la hausse des coûts entraînés par l'accroissement du nombre d'étudiant.e.s, réclamait la mise en place « d'institutions diversifiées en fonction de la demande » ne sont pas ignorés

quelques établissements d'excellence entraîne mécaniquement le déclassement des autres ! L'effet de conservation d'un ordre social qu'un décalage ou un désajustement pourrait perturber n'est plus de mise. Les aspirations irréalistes ou fantaisistes n'ont pas de place dans cet univers orwellien. Parcours sup est aussi un *verdict qui consacre* positivement les un.e.s et négativement les autres. Les étudiant.e.s apprennent à ajuster leurs aspirations à leur avenir probable (il leur faut souvent « en rabattre ») et découvrent que chacun.e est en lutte contre tous les autres puisque les places sont hiérarchisées et qu'elles sont en nombre limitées. Aussi Parcours sup est-il un instrument essentiel d'abord de rationalisation de la sélection sociale des héritiers et héritières²³ ensuite de la transformation néo libérale du monde.

La concurrence du secteur privé

Le président-directeur de l'entreprise de recherche et d'enseignement qu'est devenue l'université est d'autant plus obligé de gérer au mieux son établissement qu'il doit affronter la concurrence d'écoles privées en plein développement. Les modifications de l'espace social de l'enseignement supérieur ont en quelque sorte propulsées au premier rang des écoles de commerce et de management au point aujourd'hui de proposer leur organisation et leur fonctionnement comme modèle²⁴.

Tout s'est passé comme si la généralisation du mode de reproduction à composante scolaire avait intensifié la compétition et obligé, en quelque sorte, les familles plus dotées en capital économique qu'en capital culturel à des surinvestissements éducatifs auxquels ces écoles apportaient des réponses²⁵. Ainsi la multiplication des écoles de commerce (225 environ), des filières IAE dans les universités (33) des « grandes écoles » de gestion (28), des filières menant à des DESS de gestion dans les universités, répond largement à cette demande. La création de ces écoles et filières n'a pu tant se développer que parce qu'elle rencontrait les demandes de formation qu'entraînaient les modifications de la division du travail. La croissance, entre 1970 et 1975, des métiers liés à la gestion, aux activités de vente, à l'organisation du travail le montre bien comme la multiplication des revues de gestion,²⁶ et l'augmentation chez les PDG les plus jeunes, de la part des élèves des écoles de commerce et de gestion²⁷. Les relations intenses entre les chercheurs en gestion et les dirigeants de l'économie ont encouragé les travaux « modernisateurs » de management et, en retour le succès de leurs promoteurs²⁸.

²³ Bourdieu P., Passeron J.Cl., *Les héritiers ; les héritiers et la culture*, Paris, Editions de Minuit, 1964,

²⁴ - Nicole Fontaine, ministre de l'Industrie, déclarait le 10 octobre 2003 que l'accord signé entre l'ESSEC et l'Université de Mannheim était le modèle à suivre pour faire de « l'Union européenne l'économie de la connaissance la plus dynamique et la plus compétitive du monde ».

²⁵ - Source, Ministère de l'Éducation nationale, 2003.

²⁶ - En langue anglaise : *Administrative Science Quarterly, American Economic Review, Academy of management journal, Academy of management review, British journal of management, Human resource management review, Industrial and labor relations review, Journal of occupational psychology, Journal of business review, Journal of applied psychology, Journal of management, Journal of supply chain management, The international journal of logistic management, Strategic management journal* ; en langue française : *Économies et sociétés, Cahiers français, Le Travail humain, Revue européenne de psychologie appliquée, Revue de gestion des ressources humaines, Revue des sciences de gestion.*

²⁷ Au sein d'un ensemble de 911 PDG ou directeurs nommés en 2003, la part des diplômés d'une école d'ingénieur passe de 60 % chez les plus de 50 ans à 25 % chez les moins de 35 ans alors que la part des diplômés d'une école de management (commerce, économique, gestion, *business school*) passe de 21 % chez les plus de 50 ans à 60 % chez les moins de 35 ans.

²⁸ - Lazuech G., « Une science à part ? Les sciences de gestion ou la tentation du mondialisme » *Communication à l'Université de Nantes*. 2002.

Les écoles de gestion font de la présence des étudiants étrangers, tant souhaitée dans les rapports de la Commission européenne, le critère principal de leur réussite. (l'INSEA, l'IAE de Paris, l'ESCP se targuent d'un pourcentage élevé d'étudiants étrangers). Elles ont su très rapidement, comme le souhaitait là encore le Commissariat à l'éducation de la Commission européenne, créer des liens avec des organismes d'enseignement européens et mondiaux : l'INSEAD ouvre des locaux à Singapour, HEC passe des accords avec la *London School of Economics*, avec la *Hong Kong University*, avec *Wharton*, les Universités de Pékin et de Shanghai ; l'École de la chambre de commerce de Nice-Côte d'Azur, le CERAM, crée des partenariats avec l'Université de Munich, l'Institut Bocconi de Milan, Cambridge et Newcastle ; l'ESSEC et l'Université de Mannheim se voient féliciter par des membres des gouvernements français et allemand pour leur association en vue de créer un « modèle européen de management ».

Les écoles de commerce et de gestion associent les entreprises à la définition de leurs orientations avant même que les COS, « Comités d'orientation stratégique », voulus par les projets de réforme des universités de la Commission et de l'OCDE ne soient mis en place : l'ESSEC et l'Université de Mannheim créent un conseil d'orientation, composé de « grands patrons » européens, chargé de définir les axes de la recherche et de l'enseignement ; le CERAM pratique la collaboration avec les représentants des firmes *High Tech* de Sophia Antipolis ; les écoles et filières universitaires de Marne-la-Vallée se présentent comme des pionnières de la création de liens avec les entreprises. Ce rapprochement avec les entreprises conduit d'ailleurs à développer de nouvelles structures de financement à partir soit de « chaires d'entreprise » soit de prises en charge de stages, soit de prise en charge d'enseignements par des intervenants extérieurs (un tiers des enseignants des IAE, 44 % à Paris Dauphine, les deux-tiers à Evry sont des salariés d'entreprises intervenant dans les formations) soit à s'associer avec des entreprises pour vendre des conseils et des expertises. L'association avec les entreprises, tant souhaitée par la Banque mondiale et l'OCDE pour résoudre les problèmes de financement de la recherche universitaire, est aussi mise en pratique par l'École supérieure d'électricité (SUPELEC) par exemple qui crée une fondation, avec dotation en capital, supposée rapporter dans quelques années des profits pour financer des recherches (le comité exécutif de cette fondation est composé des représentants de firmes comme EDF, ABB, Schneider Electric, Schlumberger, etc.

Ces écoles et filières universitaires de gestion ont, outre le mérite de mettre en place des enseignements en anglais, développé un « esprit » apprécié des entreprises²⁹ et su entrer dans une logique de certification propre à plaire aux entreprises : l'ESC de Toulouse par exemple décroche le label européen de la *Foundation for management development* (Equis), et le label américain de l'*Association for advance collegiate schools of business* : HEC obtient en plus de ces deux labels, celui de l'Amba Association des MBA). Ces labels permettent de rivaliser avec les *business schools* américaines sur les marchés les plus lucratifs de la formation des cadres d'entreprise, en formation initiale comme en formation continue.

Au même moment, l'ex-école privée de la rue Saint Guillaume à Paris, « Sciences Po » multiplie ses installations à Poitiers, Nancy, Dijon pour concurrencer les Instituts universitaires de sciences politiques de Bordeaux, Reims, Strasbourg et Lyon, et réforme ses programmes n'hésitant pas à supprimer des enseignements fondamentaux – pour élargir le spectre des enseignements appliqués – ou à remplacer les logiques de progression par des logiques de marché : chaque étudiant choisit les cours qui l'intéressent le plus³⁰. Cette réforme pédagogique devient vite un modèle.

²⁹ - Les écoles de gestion et filières universitaires soutiennent, par exemple, les 17 000 étudiants qui participent au jeu de stratégie d'entreprise « e-strat challenge » lancé par l'Oréal.

³⁰ - On ne dit pas, pour le moment ce que deviennent les cours peu choisis mais on peut penser qu'à terme ils seront supprimés.

Dans les sciences de gestion, la consécration des produits d'une recherche émane souvent d'agents « externes » au milieu universitaire. Mieux « *la carrière universitaire, la renommée voire l'autorité vont souvent de pair avec la réussite temporelle des produits de la recherche et leur médiatisation* »³¹. Les universitaires qui enseignent là sont donc plus qu'ailleurs amenés à trouver des contrats et « vendre » les résultats de leurs recherches. Plus qu'ailleurs l'influence du marché s'y fait sentir, en amont dans le choix des thèmes de recherche, et en aval dans leur diffusion (ce qui n'est pas d'ailleurs sans influence sur les caractéristiques sociales des enseignants qui, plus souvent que dans d'autres filières, sont issus des catégories dirigeantes de l'entreprise ou des professions libérales et exercent en sus de leur travail universitaire une activité de consultant ou d'expert). En somme pour « *susciter cette croyance dans les vertus du management, indispensable au bon fonctionnement de ce marché symbolique, il a fallu commencer par remodeler – avec l'aide de la Fondation Ford – les écoles de commerce en business schools, afin de constituer le management à l'américaine comme un nouveau savoir, aussi hégémonique qu'étroitement imbriqué dans les modèles nationaux de reproduction de l'élite des affaires* »³².

Ainsi se met en place une véritable hiérarchie des enseignements qui accentuent les inégalités entre filières et établissements. Une filière de formation des managers des firmes internationales s'installe progressivement, avec des écoles privées aux frais d'écolage élevés à même d'assurer des séjours aux États-Unis, en Grande-Bretagne, au Japon, en Allemagne ou à Paris.

L'affrontement de deux mondes

De fait, avec les réformes, deux mondes s'affrontent : l'un, le monde de l'entreprise, qui repose sur une division du travail maximale visant à permettre le profit le plus élevé, sur des définitions précises de fonctions et de postes subordonnés les uns aux autres, sur un fonctionnement organisationnel adossé à des règles formalisées et rationnelles, sur une autorité concentrée par un président-directeur général entouré de son « staff » de cadres supérieurs et l'autre, le monde de la recherche universitaire, qui repose sur des agents rassemblés par le partage d'un même idéal et mobilisés par des récompenses normatives, sur un mélange de tâches et d'activités hétérogènes, sur des délégations temporaires d'autorité, sur des décisions singulières faisant appel à des critères d'originalité. L'autonomie des modernisateurs³³, qui, croyant que l'application du modèle de la gestion de l'entreprise résoudra les problèmes de l'université, ne rêvent que de diriger une entreprise sur « le marché de la connaissance » et de faire partie du cénacle des « élites », est antinomique de l'autonomie scientifique des univers de la production des connaissances et de la diffusion du savoir.

Ce n'est pas parce que la « société universitaire » s'est constituée lentement que ses résistances aux « réformes » sont des manifestations d'arrière-garde devant une « modernisation » ra-

³¹ - Lazuech G., *op. cit.* Que les anciens (plus souvent issus du commerce) s'opposent aux plus jeunes (plus souvent issus des milieux dirigeants), les hommes (plus souvent centrés sur la gestion et les entreprises multinationales) aux femmes (plus souvent centrées sur les relations humaines et les petites et moyennes entreprises locales), les « universalistes » (défenseurs de la culture d'entreprise et de la flexibilité) aux « culturalistes » (défenseurs des spécificités des entreprises nationales) ne fait que renforcer les enjeux investis dans l'univers de la gestion.

³² -Dezalay Y., Les courtiers de l'international. Héritiers cosmopolites : mercenaires de l'impérialisme et missionnaires de l'universel, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 151-152, mars 2004, p. 5-35.

³³ Montlibert Ch.de, « La réforme universitaire : une affaire de mots » in Schultheis F., Roca i Escoda M., Cousin P.-Fr., *Le cauchemar de Humboldt. Les réformes de l'enseignement supérieur européen*, Paris, Raisons d'Agir éditions, 2008, pp. 27-46.

dicale. Bien au contraire ce sont des manifestations de défense d'un système qui a montré qu'il permettait, dans une situation de restriction permanente des moyens d'actions, (personnel, locaux, matériels et ressources financières), de s'adapter aux changements du monde. Modifier brutalement un tel système déterminerait une désagrégation de l'ensemble et jetterait le désarroi dans une population d'enseignants chercheurs pour laquelle il constitue les bases non seulement d'un mode de vie mais aussi d'un « art de vivre ». Vouloir imposer au système universitaire des normes exogènes – celles des entreprises privées et des écoles de commerce qui en sont le parangon – ne peut être que perçu comme une volonté de détruire cette « culture ». En effet autant les écoles de management et de commerce – tellement persuadée de la valeur de « l'efficacité » peuvent toujours chercher à « faire progresser » la rationalisation et la rationalité de l'usage des *ressources humaines*, autant les universités, en raison même de cette culture du savoir faite d'interdépendance et de négation des hiérarchies, sont attachées à un ordre social et à un système de valeur où s'exprime « une philosophie vécue de l'existence ». Ce style de vie ne pourrait se transformer qu'en changeant les modes de penser, de sentir et d'agir qui le structurent et corrélativement en modifiant radicalement le système économique sur lequel il repose. Sachant l'attachement de la société universitaire à ses traditions culturelles et qu'elle ait fait de leur intériorisation la valeur des valeurs, on comprend qu'elle ait refusé en rechignant d'abord, en protestant ouvertement aujourd'hui, une réforme qui la conduisait à se nier et surtout à se renier.

Pour le dire encore autrement, tout se passe comme si dans une situation historique où le champ économique tend à imposer ses principes comme principes universels, le statut des intellectuels, leurs organisations démocratiques, leurs manières de penser, leurs manières de faire même, apparaissent comme inadaptés, archaïques et dangereux pour l'ordre social. Dans ces conditions, on comprend que les agents dominant le champ économique, les agents du champ politique et les agents du champ médiatique qui leur sont liés, se soient ligués pour transformer la position d'universitaire chercheur : faute de pouvoir intervenir dans des débats scientifiques qui les dépassent, il leur reste de pouvoir contrôler les possibilités d'organisation de tels débats. Une telle position n'est pas sans conséquences sur l'enseignement universitaire qui, pour rester cohérent avec les exigences de la raison scientifique, ne peut se construire qu'à partir d'une réflexion spécialisée qui montre l'importance des connaissances qui y sont importées et d'une critique des pratiques (quelles soient managériales, économiques, scientifiques et même pédagogiques) qui permet de savoir ce que l'on fait. L'indépendance des universitaires et chercheurs qui exercent au plus haut degré leur fonction critique, qui est toujours une remise en cause de la pensée installée et une découverte de ce qui ne se voyait pas jusqu'alors, irrite aussi bien les gestionnaires qui ont besoin d'uniformité et de permanence que les politiques dont le pouvoir repose sur le plébiscite et le consensus. Renforcer les pouvoirs du président pour que le management, la marchandisation et la professionnalisation puissent s'imposer et la liberté nécessaire à la recherche, substantielle à la production de la raison scientifique, se réduira. Le « nettoyage idéologique » pourra fonctionner : il ne s'agit pas tant d'une manœuvre politique mais plutôt, et c'est autrement plus grave, d'institutionnaliser des modes de fonctionnement qui entraîneront une mise au pas de tout ce qui n'est pas utilitaire ou consensuel. Que miroitent une espérance d'embauche ou de renouvellement d'un contrat, des primes ou une « bonne notation », des crédits de recherche plus importants versés par une firme privée ou l'honneur d'appartenir à un établissement d'élite et « l'esprit du commerce » comme « la culture d'entreprise » s'insinueront sans qu'il y ait besoin des injonctions des commanditaires.

Une « guerre des classes »³⁴

Tout se passe comme si cette opération de réorganisation des moyens de la reproduction sociale s'insérait dans une lutte de plus grande ampleur entre le salariat et les détenteurs du capital économique ou, pour le dire autrement, tout se passe comme si les détenteurs du capital économique qui avaient vu, un moment, leurs positions menacées par les détenteurs du « capital culturel » (avec des conventions collectives basées sur des diplômes garantis par l'Etat par exemple), cherchaient aujourd'hui à reprendre l'avantage. Une des caractéristiques communes d'une grande partie du salariat, au moins dans les classes moyennes, est, en effet, de voir sa position sociale dépendre du "capital culturel" possédé. Pour ces raisons ces agents ne peuvent que faire en sorte que les systèmes d'emploi et de promotion reconnaissent cet atout comme critère non seulement indispensable mais encore prioritaire. A l'inverse, les directions des entreprises et, en règle générale, les agents attachés au *capital économique* ne peuvent que souhaiter, d'abord, une minoration des effets du *capital culturel* dont la distribution leur échappe puisqu'elle dépend du système scolaire ou plus précisément son adaptation aux exigences de l'emploi et du marché et, ensuite, que ses détenteurs en rabattent de leurs exigences et prétentions salariales.

Tout se passe comme si les décisions politiques se mettaient au service de cette orientation et modifiaient l'état du système de reproduction sociale en dévalorisant les moyens culturels au profit des moyens économiques. L'exemple des positions de fonctionnaire dans les services publics obtenues après un concours, donc très dépendantes du capital culturel, le montre bien. Elles voient leurs avantages et même leur nombre se réduire alors que les mécanismes économiques producteurs d'inégalités se voient renforcés par des politiques fiscales et économiques, que l'héritage de la propriété favorise l'appropriation des avantages économiques, que l'accumulation du capital économiques se voit accélérée par la modification des règlements boursiers et la modernisation des places financières, que les impositions sur le capital sont réduites... Dans ces conditions, la rentabilité du "capital culturel" ne peut que décroître. Les coûts moyens annuels des études universitaires en témoignent: les investissements consentis sont d'autant plus importants que les études donnent accès aux positions dominantes du champ du pouvoir. La baisse continue du rendement social des titres scolaires, beaucoup plus dommageable aux enfants des classes moyennes et populaires qu'aux enfants des classes dominantes³⁵, est un autre indice de cette dévalorisation du capital culturel tout comme le sont le rendement différentiel des filières³⁶, les difficultés d'embauche des jeunes diplômés³⁷ et la multiplication des emplois temporaires de contractuels, vacataires, intérimaires, qui représentent les trois quarts des embauches de jeunes³⁸. D'une certaine façon ces transformations affectent aussi sa composition: l'érudition, la capacité d'abstraction, le sens de la rhétorique lettrée ou scientifique qui le structuraient, cèdent progressivement la place à d'autres compétences plus en prise avec le fonctionnement du champ économique.

Cette domination devient de plus en plus visible et, en même temps, insupportable à de nombreux membres des classes populaires et de la petite et moyenne bourgeoisie, employés des

³⁴ Emile Durkheim emploie cette expression pour désigner les situations où les conflits entre les classes sociales sont exacerbés. Durkheim E., « *De la division du travail social* », Paris, PUF, 2004, (première édition 1893).

³⁵ Chambaz Ch., Herpin N., Début difficiles chez les jeunes : le poids du passé familial, *Économie et statistique*, 1995, n° 283-284, p.111-125.

³⁶ Passeron J.Cl., L'inflation des diplômes. Remarque sur l'usage de quelques concepts analogiques en sociologie, *Revue française de sociologie*, 1982, XXIII, p.551-584.

³⁷ Vergnès J.F., L'insertion professionnelle : le moyen terme ne confirme par toujours le court terme, *Économie et statistiques*, 1994, n° 227-228, p.63-74.

³⁸ Heller J.C., Joint-Lambert M-Th., Les jeunes entre l'école et l'emploi, *Données Sociales*, Paris, INSEE, 1990.

services publics, des administrations et des laboratoires et services de recherche-développement³⁹. Les multiples tentatives de réforme de l'Université qui ont précédé les réformes actuelles (la réforme Devaquet par exemple), l'essai, préconisé par le gouvernement d'Edouard Balladur, de mise en place d'un contrat d'insertion professionnelle destiné aux jeunes salariés⁴⁰, la tentative, initiée par le gouvernement de Dominique de Villepin, de mise en place du CPE, n'ont pas été pour rien dans une prise de conscience de la baisse de rendement du *capital culturel* qui a soutenu les manifestations de 1995 et la grève des universitaires de 2009.

Dans ces conditions, tout se passe comme si, pour les membres des classes dominantes, qui imposent actuellement les réformes de l'université, il importait de rétablir les différentes formes de domination menacées un moment. Introduire le principe d'autorité est au centre de la première attaque menée par les tenants de cette réorganisation symbolique. Affirmer la nécessité de l'autorité ne suffirait pourtant pas à obtenir la durée de la soumission et l'intensité des investissements dans le travail si elle ne se transformait et ne se doublait d'une violence symbolique dont Pierre Bourdieu disait qu'elle était «*méconnaissance et donc reconnaissance des principes au nom desquels elle s'exerce*⁴¹» ou «*qu'elle ne pouvait être exercée par celui qui l'exerce et subie par celui qui la subit que parce qu'elle est méconnue en tant que telle*⁴²». Non seulement la violence réelle est masquée et déguisée⁴³ mais elle est à la fois naturalisée et même transfigurée (Durkheim, on le sait, parlait même de «*transsubstantiation*») au point de susciter, d'une part, des réactions affectives et esthétiques d'admiration, d'attachement ou de reconnaissance vis-à-vis des dominants et, d'autre part, d'imposer des cadres de pensée, des catégories et des significations. Pour le dire autrement les dominations nécessitent, pour bien fonctionner, que les agents aient intériorisé ces dimensions symboliques pour qu'elles soient constitutives de leur habitus⁴⁴. Dès lors le mode de domination dominant trouve, en quelque sorte, des correspondances avec les ressorts préalablement montés de l'habitus qui conduisent l'agent à s'adapter tout naturellement à la situation qui lui est faite en ajustant ses attentes aux chances objectives. On comprend, dans ces conditions, que l'université soit invitée à substituer à l'esprit critique qu'elle diffuse un habitus individualiste et libéral. En effet les réformateurs, qui ne voient le monde que sur le modèle de l'entreprise privée, veulent que les étudiants aient incorporé les principes qui structurent leurs propres représentations : qu'ils pensent, comme ils le pensent eux-mêmes, que le monde est régi par une économie qui ne se réalise pleinement que sur des marchés où règne une concurrence libre et non faussée par les obstacles des interventions sociales et des régulations politiques, que la société est faite d'individus dont les conduites sont déterminées la volonté de maximiser l'intérêt financier, que la modernité exige que les collectifs soient dissous ou plutôt ne se concrétisent que dans des équipes orientées par la même ambition de voir gagner leur entreprise. Dès lors la force de l'individu, mobilisée par l'habitus, viendrait, en quelque sorte, s'ajouter à la force d'une domination symbo-

³⁹ Montlibert Ch.de, « La mobilisation sociale de décembre 1995 », *Regards Sociologiques*, 1996, n°11, pp. 105-114.

⁴⁰ Montlibert Ch.de, « Une décision macro-économique : le contrat d'insertion professionnelle », *Regards sociologiques*, 1994, n° 8, pp.23-25.

⁴¹ Bourdieu P., *Raisons pratiques*, Paris, Seuil, 1994.

⁴² Bourdieu P., *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1984.

⁴³ Par une opération de magie sociale complexe, la violence réelle, qui est au fondement de toute violence symbolique, se nie et se transforme, puisque «*aucun pouvoir ne peut se contenter d'exister en tant que pouvoir, c'est-à-dire en tant que force nue dépourvue de toute justification, en un mot arbitraire...*» Bourdieu P., *La noblesse d'Etat*. Paris, Seuil, 1989.

⁴⁴ L'habitus est un ensemble relativement stable de systèmes de repérage cognitifs et affectifs (catégories de pensée, schèmes de réactions...) qui permettent de s'adapter aux diverses situations en répondant aux sollicitations et même en les anticipant ; il est le produit d'un travail pédagogique explicite (les injonctions) et implicite (les conditionnements). En termes plus généraux, il est le résultat d'une incorporation des formes de domination qui, ainsi, deviennent constitutives des réactions à venir : la domination intériorisée acquiert une propension à s'extérioriser ultérieurement.

lique qui demeure néanmoins toujours prête, si cela s'avère nécessaire, à faire appel à la force de la violence réelle. Cette triple force, réactivée par une université reformée, ne serait pas pour rien dans l'établissement de la croyance qui permet à des structures sociales bouleversées par les transformations actuelles de l'économie capitaliste de se maintenir et de se renouveler. Avec un président d'université ayant un pouvoir économique étendu, des possibilités certaines de gestion du personnel enseignant et administratif et, corrélativement, une capacité à intervenir dans les décisions d'organisation des contenus enseignés, le développement de l'esprit critique a de plus fortes chances d'être canalisé. Dans ces conditions le « despotisme patronal »⁴⁵ sur le salariat, nécessaire pour pouvoir extorquer la plus-value la plus élevée, peut espérer instaurer les conditions de son intériorisation et par là de sa reproduction.

Les transformations du capitalisme

Un rapide examen historique montre en effet que la phase actuelle de « financiarisation »⁴⁶ de l'économie a été, comme pour tous les grands changements de l'économie, mise en place par des dirigeants de l'économie se sachant soutenus par des agents politiques convertis à un libéralisme que n'aurait pas renié Hayek⁴⁷ et qui, pour ce faire, mettent en œuvre trois politiques : la *déréglementation* de la circulation des marchandises, des services et des capitaux; la *privatisation* des entreprises nationalisées (des banques aux entreprises industrielles) et enfin la *financiarisation* d'une dette publique ayant fortement augmenté dans la mesure où les orientations politiques dominantes veulent diminuer le poids de l'État et modifier la répartition de la charge des impôts et surtout dans la mesure où, avec la mondialisation, s'accroissent rapidement les possibilités d'évasion et de fraude fiscale offertes aux entreprises et aux grands revenus⁴⁸.

Dans ces conditions les actionnaires, petits et grands, attendent aujourd'hui le « retour » de leurs investissements le plus élevé possible (15 % à 18 % semble devenue la norme qu'il faut dépasser). Les bailleurs de fonds, durant longtemps à la merci des dirigeants d'entreprise, veulent aujourd'hui avoir leur mot à dire et obtenir la meilleure rentabilité possible de leurs investissements. Cette démarche imposée de plus en plus par les grands actionnaires (comme par les petits qui attendent une progression régulière de leurs dividendes) implique une rationalisation des choix budgétaires et une optimisation dans l'utilisation des ressources financières.

Cette logique a des effets immédiats : elle implique que la firme se désengage d'actifs dont le rendement est insuffisant (*downsizing* et *spin-off*) et privilégie parmi les investissements possibles non pas ceux qui assureraient un développement à long terme de l'entreprise ou un meilleur respect de l'environnement mais ceux dont le rendement immédiat sera supérieur au coût moyen de capital investi. Cet objectif conduit à privilégier des manières de faire, (ce qu'on appelle pompeusement « une culture d'entreprise »), où chacun économise et rentabilise le capital, ce qui ne peut être atteint qu'en découvrant des indicateurs susceptibles de faciliter le repérage des « leviers » créateurs de valeur. Pour le dire autrement cette imposition d'un « revenu minimum

⁴⁵ Karl Marx remarquait que le despotisme patronal était une nécessité puisque « le capitaliste veille anxieusement à ce que l'ouvrier ne ralentisse pas ses efforts et ne perde pas son temps. Il a acheté cette force pour un temps déterminé ; il tient à avoir son compte » (Karl Marx, *Le capital, critique de l'économie politique. Le développement de la production capitaliste. Livre premier*, Paris, Editions sociales, 1971, P.196). Il ajoutait que les individus qui composent la force de travail doivent avoir intériorisé des manières de se comporter dont la soumission : « notre ancien homme aux écus prends les devants et, en qualité de capitaliste, marche le premier ; le possesseur de la force de travail le suit par derrière comme son travailleur à lui ; celui-là le regard narquois, l'air important et affairé ; celui-ci timide, hésitant, rétif, comme quelqu'un qui a porté sa propre peau au marché, et ne peut plus s'attendre qu'à une chose : à être tanné. » (P.179).

⁴⁶ François Chesnais. *La mondialisation du capital*, Paris, Syros, 1994.

⁴⁷ Frédéric Lordon . *Les quadratures de la politique économique. Les infortunes de la vertu*, Paris, Albin Michel, 1997.

⁴⁸ Sébastien Guex « La politique des caisses vides », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 146-147, 2003.

garanti du capital»⁴⁹, amène les entreprises à externaliser massivement tous les services dont le coût est élevé, à fermer les filiales qui connaissent la moindre difficulté, à reporter à plus tard les investissements industriels porteurs⁵⁰ et à exiger des salariés une productivité et une flexibilité intenses. Une opération de cette importance ne peut réussir qu'autant qu'elle est soutenue par un travail symbolique considérable qui, dans un premier temps, consiste à fabriquer un discours efficace transposant dans l'ordre symbolique la réalité des remaniements structurels puis, dans un second temps, à étendre l'usage de ce discours aux activités et pratiques indispensables à son succès dont, on l'aura compris, à l'université.

L'autonomie condition nécessaire à la production du savoir

Pourtant le système électif sur lequel repose, jusqu'alors, en grande partie l'autonomie de la corporation universitaire était fonctionnel. En effet, pour pouvoir produire des connaissances, il faut bénéficier de conditions sociales qui permettent de mettre à distance les contraintes des nécessités économiques et sociales. Sur cette base se sont développés des univers autonomes ayant leur système de recrutement, de formation et d'évaluation, refoulant, « *dans le monde inférieur de l'économie l'aspect économique des actes et des rapports de production proprement symboliques* »⁵¹. Ces systèmes, de plus en plus capables de refuser de répondre directement aux demandes des pouvoirs économiques et politiques, ont été, en même temps, portés à développer les règles et les régularités de microcosmes régis par une logique sociale favorable à la systématisation et à faire progresser les différentes formes de rationalité et d'universalité. Reste que cette situation dépend de l'institutionnalisation de conditions favorables à la production du savoir (organisation en disciplines, statut professionnel, modalités de régulation interne) et à la reproduction du groupe des enseignants-chercheurs : la capacité des sciences à résoudre des problèmes de plus en plus difficiles est liée à l'élévation du « droit d'entrée » dans cet univers, lui-même lié à la compétence, au capital scientifique incorporé et à « la croyance dans les enjeux et dans le jeu lui-même ». L'analyse du processus de la production scientifique ayant montré que « *le fait que les producteurs tendent à n'avoir pour clients que leurs concurrents à la fois les plus rigoureux et les plus vigoureux, les plus compétents et les plus critiques, donc les plus enclins et les plus aptes à donner toute sa force à leur critique, est le point archimédien sur lequel on peut se fonder pour rendre raison scientifiquement de la raison scientifique. La fermeture sur soi de ce champ autonome constitue le principe historique de la genèse de la raison et de l'exercice de sa normativité* »⁵².

Si la science est faite de la « *recherche de faits véritables et de la synthèse de lois véridiques* », comme le disait Georges Canguilhem, son « *dire vrai* » ne consiste pas dans la reproduction fidèle d'une vérité qui serait présente dans le monde naturel et social⁵³, dans le « concret » comme se plaisent à le dire les défenseurs d'une instrumentalisation de la recherche, mais dans la construction

⁴⁹ Frédéric Lordon *Fonds de pension, pièges à cons ?* Paris, Raisons d'agir, 2000.

⁵⁰ Il a fallu l'échec des fusions qu'avait projetées la société Pechiney (spécialiste du traitement de l'aluminium depuis l'application de ces technologies dans les années 20 dans les usines des vallées alpines), pour que cette firme se décide à appliquer à la production de l'aluminium les nouvelles technologies découvertes par ses ingénieurs, ce qui est d'autant plus paradoxal que, au début du XXe siècle la production de l'aluminium avait été un lieu d'innovations technologiques constant. Philippe Marguerat. *Banque et investissement industriel : Paribas, le pétrole roumain et la politique française 1919-1939*. Genève, Droz, 1987. Il faut ajouter qu'échec des fusions et capacité technologique renouvelée ont rendu la firme attractive et « opérable » ce dont la société Altran a profité.

⁵¹ Pierre Bourdieu, *Méditations pascaliennes*, Paris, Minuit, 1997.

⁵² Pierre Bourdieu, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir, 2001.

⁵³ Georges Canguilhem, *Idéologie et rationalité dans l'histoire des sciences de la vie*, Paris, Ed.Vrin, 1977

incessante d'une pensée sans cesse travaillée par la « *rectification critique* » qu'entraîne la lutte entre les chercheurs pour accumuler le « capital scientifique »⁵⁴. La connaissance ne progresse ni par juxtaposition ni par augmentation de volume mais par une révision critique de son état antérieur⁵⁵. Dans ces conditions l'autonomie de la recherche suppose que toutes les conditions sociales et économiques soient réunies pour que des projets scientifiques formulés par des équipes de chercheurs à partir de problématiques théoriques antérieures ou concurrentes, (jugées ou inachevées, ou incomplètes ou illogiques, ou incapables de satisfaire aux épreuves de réalité), puissent aller jusqu'à leur terme. Objectiver, mettre au jour et nommer, faire des découvertes en un mot, construire des systèmes explicatifs plus élaborés, produire des langages permettant d'augmenter la capacité d'articulation logique du dire scientifique, remettre en cause des théories, tester la cohérence et la capacité d'affronter le réel des nouveaux systèmes, élaborer des tests de réalité plus sophistiqués en affrontant les prédécesseurs et les concurrents, ne peut exister que si le monde scientifique, refermé sur lui-même, élabore ses propres normes de plus en plus exigeantes. Les savoirs les plus avancés ne se produisent que dans des mondes constitués autour d'un point de vue particulier, récusant tout autre moyen que la rigueur du raisonnement et la preuve pour triompher, progressant avec l'échec, la crise, le conflit de méthodes qui montrent que la coopération entre l'analyse théorique et l'expérimentation est toujours à recommencer, mieux cette production s'établit dans des microcosmes utilisant la raison pour provoquer des crises engendrant des idées nouvelles. Défendre l'autonomie de la science revient à affirmer qu'il existe certes un fossé entre le monde de la recherche et les préoccupations et les discours de la pratique quotidienne, mais que cette démarche ne fait pas pour autant disparaître le souci de la réalité ; il le médiatise de façon autrement plus complexe ; en ce sens la science n'abandonne pas, quoi qu'en disent ses détracteurs, le monde de la réalité mais repense le réel en fonction de normes de plus en plus élaborées puisque la valeur et la portée théorique des connaissances dépend d'un accord, sans cesse remis en cause, entre leurs conséquences nécessaires et ce que l'expérience permet d'observer.

L'autonomie dont la recherche et l'enseignement ont besoin est d'une toute autre nature que celle des réformes voulues par les ministres des Etats européens. C'est la possibilité de déterminer librement les thèmes de recherche, les problématiques, les méthodes en fonction d'un état des connaissances ; plus précisément la possibilité de construire une recherche qui se fait « *contre quelque chose, peut-être contre quelqu'un, et déjà contre soi-même* » disait Bachelard ; mieux la cumulativité du travail scientifique est toujours polémique et cette polémique produit la raison scientifique. En quelque sorte la possibilité qu'existe ce monde réglé par des mécanismes sociaux très particuliers fait que la raison scientifique naît de ces affrontements ordonnés. L'autonomie de la recherche dont il est question ici n'implique pas le repliement sur des « tours d'ivoire » universitaires. Il n'est pas question de faire l'apologie d'une conception romantique de la production du savoir par un génie créatif de préférence solitaire. La production de la connaissance est toujours une œuvre collective qui traite le monde des faits dans un discours articulant, avec les prédécesseurs, les pairs et les étudiants, des signes symboliques. Cette autonomie se nourrit, contrairement à toutes les déclarations sur la pluridisciplinarité, de la spécialisation qui suppose une immense culture scientifique générale à même d'actualiser toute la puissance des recherches antérieures. Elle ne divise pas le monde en recherche fondamentale et recherche appliquée – sachant pourtant que l'utilitarisme et le pragmatisme de celle-ci ont souvent desservi les « valeurs de vérité » - mais exige, pour se saisir d'un problème pratique, de le défaire, de le décomposer, de le déconstruire, en un mot de le détruire comme pratique pour le repenser, le replacer, l'intégrer dans le savoir scientifique.

⁵⁴ Pierre Bourdieu, *Science de la science et réflexivité*, op.cit.

⁵⁵ Ernst Cassirer, *Philosophie des formes symboliques*, tome 3, *La phénoménologie de la connaissance*, Paris, éditions de Minuit, 1972.

Qu'on le veuille ou non, même si, dans la pratique les conflits entre les tenants des différentes positions dans le champ universitaire sont nombreux⁵⁶ et ne portent pas toujours sur de questions épistémologiques – l'analyse développée ici reste idéale-typique⁵⁷ - le savoir est une œuvre collective qui, dès lors, ne peut pas avoir de propriétaire - l'auteur ou le savant n'est que très partiellement le producteur ou l'inventeur de son texte puisqu'il s'adosse aux travaux déjà existants. Seule une organisation démocratique permet, on le comprend, de faciliter toutes les confrontations nécessaires à la créativité intellectuelle. Dans ces conditions, toute tentative d'accaparement des connaissances devient inéluctablement un détournement d'un « bien commun » qui pourrait bien, dans quelque temps, en restreignant sa diffusion à quelques uns, affecter la libre production du savoir.

Modifier radicalement les conditions qui président à l'autonomie de la production du savoir, faciliter l'intrusion de critères de jugement externes différents de ceux des pairs, c'est mettre en cause les fondements mêmes du champ scientifique. En s'abandonnant aux programmes élaborés par les divers échelons politiques, par les fondations ou par des organismes économiques lors des contrats que les « présidents-chefs d'entreprise » se devront de mettre en place, la production du savoir risque de s'en remettre à des manières de faire qui lui sont étrangères. Même les meilleurs programmes des fondations, les contrats les moins contraignants dans leur souci d'utiliser la connaissance, n'empêcheront pas que, lentement, sans qu'il n'y ait jamais d'injonctions, les intérêts des chercheurs s'ajustent aux intérêts des financeurs et conduisent la « vérité » à devenir, éventuellement, négociable et, sûrement, objet de négoce.

Conclusion

L'université sait faire ce qu'aucune autre institution ne sait et ne saura jamais faire : transmettre un ensemble de modes de penser pour, non seulement amener à une synthèse critique des savoirs académiques et extra académiques, mais, aussi, à une compréhension des formes nouvelles d'organisation du monde et de l'existence et, plus encore, participer aux dynamiques de création opposées aussi bien aux fanatismes de l'irrationalisme qu'aux manipulations techniciennes hyper-rationnalisantes. Ayant été la seule institution capable de décider de manière démocratique des actions à entreprendre et de l'équilibre à garantir entre les différentes fonctions, l'université ne pourra jamais, à moins de se renier, faire siennes les valeurs et pratiques du monde de l'entreprise. Emile Durkheim avait bien perçu cette opposition du capital économique et du capital culturel quand il affirmait que ce qui avait fait la force de l'université naissante avait été de : n'être « pas propriétaire »⁵⁸.

Ce numéro de *Regards sociologiques* explore différents aspects de cet affrontement entre les deux mondes. **Elsa Boulet** observant un établissement universitaire anglais donne à voir le fonctionnement d'un enseignement supérieur adhérant aux préceptes du libéralisme dans son étude *Marchandisation de l'université, recherche du profit et modification de la structure du pouvoir. Étude de cas d'une université anglaise*. Elle montre que les politiques néolibérales qui promeuvent une marchandisation endogène des universités, c'est-à-dire à leur alignement sur le modèle de la firme capitaliste, ne transforment pas que la répartition des coûts et des bénéfices (délégation budgétaire) : elles transforment également les relations au sein de l'université et sa fonction même, de fourniture d'un service public à vente d'une marchandise. Avec *Classer les universités et les universitaires ?* **Christophe Charle**, analysant le classement de Shanghai, remarque que bien des

⁵⁶ Pierre Bourdieu, *Homo academicus*, Paris, Le Seuil, 1984, 320 p.

⁵⁷ L'enquête de Michel Leroy dans différentes universités montre bien ce qu'il en est des « dérapages ».

⁵⁸ Emile Durkheim, *L'évolution pédagogique en France. Des origines à la Renaissance*, op.cit., p.115.

présidents, des hauts fonctionnaires, voire des politiques sont persuadés qu'il faut s'inspirer de ces modèles prestigieux pour transformer l'université: revendication d'autonomie financière (obtenue partiellement par la loi Pécresse), augmentation des droits (pratiquée plus ou moins franchement selon les secteurs et les types de formation de Sciences Po à Dauphine), regroupement d'universités pour atteindre la taille critique, labellisation unifiée des travaux pour accroître la présence dans les index de citations, rejet des étudiants des pays pauvres au profit des nantis venus d'Asie ou des pays développés, et continuer d'emprunter à la vulgate internationale diffusée par l'OCDE pour remédier au « mal universitaire français ». Pour l'instant cela est sans grands effets sur la position relative des meilleures universités françaises à l'échelle internationale. Reste que les réformes continuent et que, comme le montre bien l'étude conduite par **Hugo Harari-Kermadec** et **Mélanie Sargeac** sur la *Polarisation interne et externe des universités et grandes écoles franciliennes*, le fonctionnement de la plate forme d'orientation des lycéens, lycéennes en plaçant « les bons étudiants aux bonnes places » consolide la répartition inégalitaire et renforce la différenciation /polarisation des établissements de la région parisienne. Si d'un côté les réformes continuent, de l'autre la féminisation et l'arrivée d'étudiant.e.s issues des classes populaires influent aussi sur la vie universitaire. L'augmentation du nombre de femmes enseignantes – chercheuses a-t-elle pour autant permis d'atteindre une égalité de traitement dans les carrières universitaires s'interroge **Jérôme Tourbeaux** qui constate que l'analyse statistique menée sur la population des universitaires fait apparaître une double structuration sexuée de l'enseignement supérieur : on dénombre davantage de femmes que d'hommes au sein des disciplines littéraires et des humanités, alors qu'elles sont généralement minoritaires dans les disciplines scientifiques et techniques ; en parallèle, les maîtresses de conférences soutiennent moins d'habilitation à diriger des recherches menant au professorat que les hommes et candidatent moins à la prime d'encadrement doctoral et de recherche, alors qu'elles ont des taux de réussite équivalents à ceux des hommes, tout au long de leur carrière. Pour **Charles Soulié**, dans son étude *Les étudiants de Paris 8 Vincennes-Saint-Denis et la religion : essai de contextualisation sociale et historique* le retour de la question religieuse en France avec notamment la visibilité croissante de l'islam et - dans une moindre mesure - du christianisme évangélique dans les quartiers populaires ainsi que dans certaines zones de l'espace scolaire et universitaire n'est pas sans interpeller nombre d'enseignants, comme d'intellectuels. Il montre bien la formidable permanence du partage tant religieux, social, politique, qu'historique propre à notre pays s'objectivant par exemple dans son système scolaire, comme dans l'ancrage catholique persistant d'une part de ses élites intellectuelles et politiques. Lequel partage est nécessairement ébranlé par la montée contemporaine de l'incroyance, les mutations du catholicisme et le dynamisme de religions populaires telles que l'islam ou le protestantisme évangélique plus particulièrement visibles dans les zones les plus dominées de l'espace scolaire comme universitaire. **Paula Cossart** et **Pacôme Hollestelle**, s'intéressent eux aussi au monde étudiant en explorant *La construction en tendances du syndicalisme étudiant. Retour sur les conflits au sein de l'UNEF en vue du congrès de 2009 à Lille. elle et il montrent comment* le premier syndicat étudiant jusqu'en 2016. l'Union Nationale des Étudiants de France, regroupe, à différentes périodes de son histoire, une partie importante des courants idéologiques de gauche qui traversent le monde étudiant, du maoïsme aux sociaux-libéraux et que cette coexistence au sein d'une même organisation se traduit par des fractures internes, qui s'expriment à travers l'apparition et la structuration de tendances en conflits permanents. Le monde syndical étudiant est bien loin d'être un monde irénique. Les étudiants d'origine populaire ou étrangère ne possèdent pas tous les codes permettant de s'intégrer sans trop de difficulté dans l'univers académique aussi **Charles Soulié** et **Graziella Perosa**, mènent- ils *une expérience pédagogique conduite à Paris 8 Vincennes-Saint-Denis et à l'université de São Paulo* pour susciter l'intérêt et enseigner les sciences sociales. Ils incitent ainsi les étudiant.e.s à explorer les histoires de leur famille, la question du choix du conjoint et à fabriquer son arbre généalogique pour commencer à explorer le monde social. Cette expérience pédagogique suscite chez nombre d'étudiant.e.s une interrogation sur leur situation sociale personnelle qui peut soutenir un intérêt pour la sociologie.

Enfin dans un article, présenté en Varia, **Nicolas Sembel**, dans une étude intitulée *Durkheim, Mauss, la guerre, l'Allemagne, l'Europe : l'activité savante contre l'illusion biographique*, développe l'idée que contre l'illusion biographique, une réponse ancrée dans la sociologie de la biographie, qui déconstruit cet artefact, et implique une tout autre contextualisation que celle commandée par l'histoire individuelle. Ainsi la vie universitaire dans ses divers aspects devient-elle un objet de science.